



VILLE D'HULLUCH

Compte-rendu du Conseil municipal du 19 septembre 2023 (affiché en application de l'article L2121-25 du CGCT)

La convocation du Conseil municipal a été effectuée le 14 septembre 2023.

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf P. Dalle ayant donné procuration à H. Pinheiro, A. Legrin ayant donné procuration à A. Kuchcinski et M. Bouillet, absente excusée

Secrétaire : Mme Virginie Guilbert

I. Délibérations.

1) Personnel communal – modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Supprimer 1 poste d'adjoint d'animation ;
- Créer 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe.

2) Convention Territoriale Globale – signature d'une convention avec la CAF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la Convention Territoriale Globale 2022-2026 ;
- D'autoriser M. le maire à signer la convention précitée et toutes pièces afférentes à la mise en œuvre de la présente délibération.

3) Cimetière communal – restitution de case

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De décider le remboursement auprès de Mme Level, pour un montant de 568.1 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à en signer l'acte correspondant. La dépense sera inscrite au budget de l'exercice.

4) Rénovation énergétique du groupe scolaire des Mouettes – demandes de subventions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter, les subventions les plus élevées auprès des différents partenaires, notamment l'Etat et à effectuer toutes les démarches en ce sens,
- D'inscrire les éventuelles recettes correspondantes au budget.

II. Décisions prises en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 (article L 2122-22 CGCT) :

Référence	Objet	Date	Montant
2023-06	Groupama Acceptation remboursement sinistre – centre de santé	13/06/23	5 033.34 € HT
2023-07	Infirmiers Desliers et Pierru Mise en location d'un bureau ex presbytère	26/06/23	400 €/mois
2023-08	Horizon espaces verts Remboursement d'une indemnité de sinistre	29/06/23	2 170.21 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.



André KUHCINSKI

Maire d'Hulluch